



Arvillard info

Éditorial

Vous trouverez dans ce Arvillard info n° 11 une enquête portée par la Direction des Transports du Conseil Général de la Savoie. Elle vise à connaître vos modes de déplacements et destinations au quotidien. Il vous suffira de la retourner dans les quinze jours en mairie d'Arvillard. Cette enquête réalisée à l'échelle de Cœur de Savoie (Cantons de la Rochette, Montmélian, Saint Pierre d'Albigny et Chamoux) sera analysée par les services Départementaux afin de déclinier d'éventuels nouveaux services.

Prenant acte de l'objectif poursuivi par la suppression de la taxe professionnelle, notamment la réduction de la fiscalité pesant sur les entreprises et particulièrement sur le secteur industriel, toutes les collectivités sont face à de grandes préoccupations sur leur avenir.

En supprimant une part de la taxe professionnelle, la taxation sur les investissements (80% de la ressource TP des communes) ce projet de loi, malgré des compensations, interroge.

En effet, les impôts « ménage » transférés sur les communes dans le cadre de cette réforme, perçus actuellement par les départements (taxe Habitation), les régions (foncier bâti) ainsi qu'une compensation d'État figée dans le temps, n'apportent pas aux collectivités des réponses économiques satisfaisantes.

Toutes les associations de Maires confondues estiment qu'il sera préjudiciable de dissocier l'échelon communal de la dynamique économique locale. De plus, affecter aux seuls départements et régions le nouvel impôt économique basé sur la valeur ajoutée est inéquitable (Cotisation valeur ajoutée vient en remplacement de la Taxe professionnelle sur les immobilisations).

C'est pourquoi il est demandé par les associations de Maires, d'intégrer à ce projet de loi le maintien des liens existants entre les communes et les entreprises par le biais d'une côte part communale sur la valeur ajoutée. Ce rapide communiqué sur la réforme s'ajoute aux réorganisations en cours « réforme des institutions », réforme des « aides aux collectivités et groupements de communes ». Tout ceci conduit à la plus grande torture d'esprit pour envisager un avenir des communes et groupement de communes.

Très chaleureusement

François Cuchet

Journées du patrimoine



Les samedi 19 et dimanche 20 septembre, les portes de l'église d'Arvillard étaient ouvertes en grand.

A cette occasion, une petite équipe de paroissiens a sorti, dépoussiéré et exposé les bannières, le "dais" de procession, les vêtements liturgiques richement et pieusement brodés par des commu-

nautés religieuses..., les oriflammes qui ornaient l'église lors des grandes fêtes.

Une centaine de visiteurs, certains venant de loin, se sont succédé sans interruption débordant largement l'horaire prévu...

Jeunes, moins jeunes, anciens et nouveaux "pierrus" se sont laissé toucher par le lieu, son histoire, l'expression d'une foi populaire qui savait se donner à voir : processions du 15 août, de la Fête-Dieu, des Rogations où on allait par les champs, bénir les récoltes à venir, les 3 jours précédant cette fête ; les missions aussi, qui duraient une semaine entière et qui étaient sanctionnées par la pose d'une croix.

Ces jours-là, on sortait les bannières de confréries : St Eloi, Rosaire... Les rues étaient décorées et les enfants participaient, jetant parfois des fleurs devant le Saint-Sacrement ...

Tous ces souvenirs accompagnés d'anecdotes (drôles parfois), ont pu être échangés et notés dans le livre d'or mis à la disposition de tous pour un enrichissement collectif de nos connaissances patrimoniales.

Ce fut aussi l'occasion de redécouvrir les vitraux, statues, mobilier... connus, oubliés d'être trop vus... les noms des donateurs au bas des vitraux et d'autres, gravés sur les chaises.

Des questions ont été posées :

- Pourquoi notre église n'est-elle pas ouverte plus souvent ?
- Pourquoi si peu de messes...

Autre temps, autres mœurs : Il faut se garantir contre les vols... Il y a beaucoup moins de prêtres, moins de paroissiens...

Le succès de ces deux jours témoigne de l'intérêt que les édifices religieux continuent à susciter, c'est un encouragement à renouveler ces portes ouvertes l'année prochaine et à élargir la découverte et la mise en valeur de notre patrimoine à d'autres lieux.

Vie communale

Deuxième rencontre inter-associations d'Arvillard

Samedi 26 septembre a eu lieu la 2^e édition de la rencontre inter-associations d'Arvillard.

Dès 10 h, diverses animations comme le tir à la corde, le chamboule-tout, les pistolets à eau ... ont été proposées aux enfants venus en nombre. Un tournoi de pétanque était également organisé. Quelques associations du village ont répondu présentes et ont pu exposer leur activité à la population.

A midi, petits et grands ont partagé tous ensemble un barbecue offert par la municipalité avec comme chefs Michelle et Hélène.

Dès l'après-midi, la partie de football tant attendue s'est déroulée dans une ambiance de joie et d'amusement. Pendant que certains s'affrontaient au tir à la corde, d'autres préféraient faire une petite « virée » dans le village grâce au petit train de Mr CHATANAY.

Vu la joie et la rigolade que cette journée a apportée, rendez-vous est pris pour la 3^{ème} édition en 2010.

Échange de plantes, bulbes et graines

L'automne est là et le temps est venu de nettoyer les jardins.

Il faut planter bulbes et arbustes et refaire les massifs de vivaces pour le printemps...

Ce samedi 24 octobre, retrouvons-nous sur la place Saint Roch avec toutes les plantes qui nous embarrassent et qui pourront être replantées dans d'autres jardins...

En contrepartie, nous pourrons repartir avec d'autres plantes que nous n'avons pas encore...

Partage aussi de recettes de jardinage, de cuisine, de liqueurs... et d'amitié.

Tout le monde est invité, même sans rien à donner, voici une excellente occasion de commencer un jardin !

ARVILLARD

PLACE SAINT-ROCH
samedi 24 octobre 2009
De 9 H à 13 H

ECHANGE

- D'ARBUSTES
- DE PLANTES et GRAINES
VIVACES et POTAGERES

JARDINONS BIO...

Impression en mairie

Soirée contes

Après "Arvillard, ses lieux-dits, ses légendes" Pierre Grasset édite un nouveau livre :

**LE FANTÔME DU BÂTRÔ
LE SARVAN DU BÂTRÔ.**



A l'occasion de cette sortie, la commission patrimoine vous propose une soirée contes **samedi 14 novembre à 17 h 30** salle "Joie de Vivre" à Arvillard

Au programme :
lecture de contes, goûter et dédicace du livre.
Avec la participation du club des aînés ruraux d'Arvillard et des Théatins savoyards.

Prenez note

Vendredi 6 novembre à 20 h 30 en mairie, réunion du conseil municipal,

Samedi 14 novembre 17 h 30 salle Joie de Vivre, soirée contes et dédicace du livre de Pierre Grasset.

Samedi 21 novembre salle polyvalente, soirée Beaujolais organisée par l'Amicale Laïque.

Samedi 5 décembre salle Joie de Vivre, repas des Aînés Ruraux

Samedi 5 décembre place Saint Roch , Téléthon.

Vendredi 11 décembre 20 h 30 en mairie, réunion du Conseil Municipal.

CEREMONIE du 11 novembre 2009

La célébration de l'Armistice, fin de la Première Guerre mondiale, débutera, à 11 heures, par le défilé au départ de la Place Saint-Roch vers la Place du Monument aux Morts. Il s'ensuivra un pot de l'amitié à la Salle Polyvalente.



Moins de chats et de chiens sont en divagation après notre sensibilisation. Cependant, certains sont encore en « promenade » non contrôlée par leurs maîtres ; nous rappelons que des mesures de capture peuvent être menées par la Municipalité.

Rentrée paisible à l'école....

Beaucoup de parents présents dans la cour de récréation ce jeudi 3 septembre, pour accompagner les enfants des 4 classes. Des enfants qui rapidement quittaient papa ou maman et retrouvaient avec plaisir les copains et les copines.

A l'appel de leurs institutrices, Chantal Lachize pour la classe de CM1-CM2 (25 élèves), Hélène Levert pour la classe de CE1-CE2 (26 élèves), et Nicole Valentin pour la classe de Grande Section de Maternelle-CP-CE1 (25 élèves), ils se regroupaient sagement en rang...pour découvrir ou retrouver la classe dans laquelle ils partageront leurs apprentissages, leurs projets....

Nelly PATACINI complète les temps partiels de Karine et Hélène ; elle assure aussi le quart de décharge de direction de Chantal.

A l'école maternelle l'accueil était échelonné pour permettre une adaptation en douceur aux 12 "nouveaux" nés en 2006 qui faisaient leur 1^{ère} rentrée.

Le jeudi 3 septembre, 8 "moyens" et 6 "grands" retrouvaient Karine Foyard en toute quiétude car déjà, pour la plupart, habitués aux lieux et aux personnes.

Vendredi, les "petits" étaient invités à se présenter avec leurs parents jusqu'à 10h30, heure à laquelle les "moyens" et les "grands" les remplaçaient et débutaient leur journée.

Le lundi suivant, accueil des PS (jusqu'à 10 h) avec les MS et les GS ; à partir du mardi les grands, moyens et petits étaient accueillis toute la journée. (sauf certains petits qui ne viendront que le matin pendant quelques semaines encore).

Le personnel qui participe à l'accompagnement de la vie des écoliers pendant et en dehors du temps scolaire reste semblable à celui de la rentrée précédente : Béatrice Gustin à l'école maternelle, Josette Mauraz pour la classe de GS-CP-CE1, Brigitte Gerin et Christelle Arnaud-Goddet qui s'occupent de la restauration collective et de la garderie, Danièle Bréchet retrouvant son poste à l'entretien de l'école élémentaire.

Heureuse et enrichissante année scolaire aux petits et aux grands....qui les accompagnent !

Accès aux Ecoles :

Pour la sécurité des enfants, il est indispensable de respecter les aires de stationnement : ne pas stationner devant les grilles, sur les passages piétons et la place réservée aux handicapés.



Restauration scolaire

La nouvelle année scolaire a vu un grand changement à la cantine.

Les enfants profitent dorénavant de repas confectionnés par le restaurateur scolaire SHCB selon les normes d'hygiène et de composition variée et équilibrée, avec un maximum de produits frais.

Pour certains, les plats présentés sont des découvertes, pour d'autres un étonnement, ce qui permet aux « dames de la cantine » de faire une animation pédagogique autour de ce qu'ils ont mangé (origine, mode de culture, présentation...).

Et, pour les parents, un soulagement de ne plus avoir à se préoccuper du repas du lendemain.

La plus grande satisfaction, c'est de les entendre dire « c'est bon », tout simplement.



La Semaine du goût, du 10 au 18 octobre, c'est aussi à la cantine et à la bibliothèque où vous pourrez consulter quelques recettes recueillies auprès des Pierrues et Pierrus.

En forêt d'Arvillard

Mardi 22 septembre, par une après-midi ensoleillée, les élèves de CM1-CM2 de la classe de Chantal Lachize ont pris le chemin du Molliet, pique-nique dans le sac à dos. Après un repas bien apprécié suite à la marche, rendez-vous avait été pris pour 13H30 avec Laurent Roudet, agent ONF.

Au fil de l'après-midi, les enfants ont découvert successivement le rôle du garde forestier, l'utilisation de ses outils, les différentes essences présentes dans la forêt d'Arvillard, les nuisibles si ravageurs tel le scolyte typographe de l'épicéa...



Ils ont été avertis de la conduite à tenir et des précautions à prendre en milieu forestier. Ils ont aussi appris comment déterminer l'âge des arbres et démarré une approche de la filière bois... Beaucoup de questions ont été posées et beaucoup d'informations récoltées, qui seront reprises et approfondies ensuite en classe.



Si vous avez un doute pour différencier sapin et épicéa ou pour compter correctement les cernes d'une souche, n'hésitez pas à poser la question aux élèves du CM1-CM2, cela ne devrait plus avoir de secret pour eux !

Une après-midi riche d'enseignements à l'école de la vie forestière ! Merci Laurent !

Indiana mômes



Mardi 6 octobre, journée sportive pour les élèves de GS, CP, CE1 et CE2, organisée par l'USEP de la Savoie au fort de Tamié !

Sous l'œil attentif de Pélagie et Vezmo, deux sorcières bien connues des enfants qui surveillaient l'entrée du fort, de nombreuses épreuves et divers obstacles étaient proposés : pont népalais, ponts flottants, tyrolienne, accrobranche, pendule, muraille, labyrinthe...



Participation dynamique des élèves d'Arvillard sous l'œil vigilant des parents, grands-parents ou autres accompagnateurs et des bénévoles de l'USEP !



Environnement

Que faisons-nous de nos déchets ?

La commission « environnement-cadre de vie » a diffusé en juin dernier avec Arvillard info, un questionnaire afin de connaître l'avis des Pierrus sur les questions d'ordures ménagères, de tri, de propreté dans le village...

Arvillard comprend 308 foyers (résidents permanents et non-permanents confondus). **84 foyers** ont répondu à l'enquête **soit 21% du nombre total des foyers de la commune.**

Les résultats exprimés dans cette présentation ne concernent donc que la part des foyers ayant répondu à l'enquête.

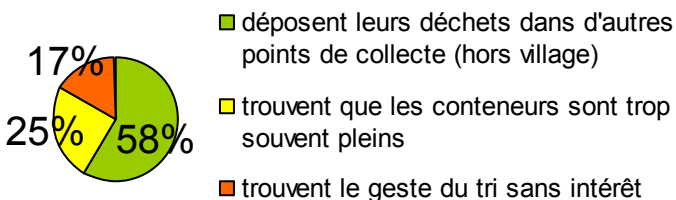
La grande majorité des foyers (94 %) vit dans une maison individuelle.

75 foyers trient leurs déchets (90% des foyers qui ont répondu).

Les 10% qui restent disent ne pas trier par manque de moyens.

73 foyers (87% des foyers qui ont répondu) utilisent les points de collecte volontaire (Le Miceau, Champ Soleil, les Côtes).

Ceux qui n'utilisent pas nos points de collecte :



-45 foyers disent disposer d'assez d'informations sur le tri (55% des foyers qui ont répondu). 44% disent ne pas avoir assez d'informations.

-42 foyers utilisent un composteur (un peu plus de la moitié des foyers qui ont répondu).

-51 % déposent leurs ordures dans des sacs poubelles, 49 % dans des conteneurs.

-75 foyers utilisent la déchetterie de Villard-Sallet (91% des foyers qui ont répondu).

-61% des foyers qui ont répondu souhaitent des informations concernant les déchets, leur traitement et le coût.

-71 foyers (87% des foyers qui ont répondu) sont prêts à changer leurs habitudes afin de limiter les déchets inutiles.

Information sur l'obligation de mise hors service des fosses septiques ou toutes eaux

Le code de la santé publique prévoit, qu'en cas de raccordement à l'assainissement collectif d'une habitation, les fosses septiques et autres installations de même nature doivent être mises hors d'état de servir. Cette obligation vise à supprimer des nuisances, notamment les décantations provenant de gaz, qui présentent un danger pour les personnels intervenant sur les réseaux d'assainissement (risque mortel : plusieurs cas par an), ainsi que des désagréments olfactifs et une forte corrosion des réseaux et ouvrages d'assainissement.

Pour tous renseignements complémentaires contacter : SABRE (Syndicat d'assainissement du Bréda) Z.I.. de Pré Brun 38530 Pontcharra – tel : 04 76 75 09 85 Courriel : breda.assainissement@wanadoo.fr

De nombreuses autres questions ont été soulevées :

-Demande de mise au point sur la démarche de tri des déchets. Le coût du déchet et de son traitement pour la collectivité. Le lien entre déchet, tri, coûts, recyclage...

-Comment réduire les emballages dans sa consommation de tous les jours.

-Eco-consommation : quoi, comment, pourquoi.

-Les publicités dans les boîtes aux lettres.

-Augmentation hebdomadaire du nombre de ramassages des ordures ménagères.

-Demande d'informations sur le compostage : pourquoi ? Comment ? Dans une maison individuelle.

-Dans un logement collectif : quelles solutions ?

-Les nuisances animales. Problématique des déjections canines. Nécessité de sensibilisation des propriétaires.

- Les points de collecte :

- Problème d'hygiène, de sécurité, d'entretien (nettoyage, remise en état) des conteneurs (Champ Soleil)

- Augmentation du nombre de points de collecte

- Aide à la localisation des points de collecte pour les nouveaux habitants

- Conteneurs trop souvent pleins

- Problème d'accessibilité pour certains foyers aux points de collecte (pas de véhicule, personnes âgées...)

L'enquête a mis en lumière un besoin important d'informations. C'est pourquoi, une réunion d'information a été programmée le vendredi 16 octobre.



Informations diverses

INFO CCAS

Les demandes d'aide aux frais de cantine pour le deuxième trimestre scolaire (à partir de janvier 2010) sont à remplir avant le 15 décembre 2009. Nous vous rappelons que cette aide est accordée temporairement, trimestre par trimestre, et à renouveler pour le trimestre suivant à la demande la famille ; sans ce renouvellement, l'aide ne sera pas reconduite.

Les dossiers sont à prendre et à retourner en Mairie.

Le CLIC (Centre local d'information et de coordination) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour les personnes âgées, leur famille et les professionnels. Il peut apporter une réponse par téléphone et sur rendez-vous dans leurs locaux ou à domicile.

Pour prendre contact : Immeuble le Comte rouge
300 avenue de Savoie - 73800 Montmélian
tél : 04.79.44.23.00 ou à l'antenne de proximité :
Les Platanes - Place Giabiconi
73110 LA ROCHETTE - tél : 04.79.25.52.76

L'ASDER (Association Savoyarde de Développement des Énergies Renouvelables) peut vous conseiller gratuitement pour diminuer les gaspillages d'énergie, réduire vos dépenses énergétiques ou choisir des énergies renouvelables adaptées. Information en mairie.

Site : www.asder.asso.fr

1 semaine pour 1 Emploi

du 19 au 23 octobre : réunions, forum, ateliers sont mis en place pour rencontrer en direct les entreprises qui recrutent, accompagner à la recherche d'emploi, informer sur les formations, les secteurs et les métiers. Pour en savoir plus sur les lieux des manifestations, une brochure est à votre disposition en Mairie ou sur www.1semainepour1emploi.fr

Plan de soutien à l'emploi : l'Etat aide les entreprises à recruter des jeunes de moins de 26 ans ayant un niveau de qualification inférieur ou équivalent à Bac+3 qui ont du mal à accéder à l'emploi.

Pour en savoir plus : www.nosemplois.gouv.fr

Le centre de loisirs intercommunal La Rochette Val Gelon

est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires pour les 6-11 ans et uniquement pendant les vacances d'été pour les 3-5 ans..

Renseignements :

Tel/fax : 04 79 65 01 34
cdl.la.rochette@orange.fr



Vous pouvez suivre l'actualité du centre de loisirs sur les sites Internet de la communauté de communes www.cc.valgelon.com et de l'office du tourisme www.tourisme.valgelon.com.

Le Conseil en bref

Séance du Conseil Municipal du 28 août 2009

Le Conseil après en avoir délibéré,

Accepte la modification des statuts de la Communauté Dachang Rime qui devient Shangha Rimay

Accepte le renouvellement d'un bail de location servant de logement et la révision du loyer conformément aux indices de référence 2009.

Décide de fixer un tarif de mètre linéaire pour l'occupation d'un espace Place Saint-Roch par un marchand ambulant, le mardi.

Approuve la création d'un ossuaire ainsi qu'un espace réservé en cas d'épidémie dans le cimetière communal d'Arvillard.

Décide du prix du livre de Pierre Grasset sur les lieux-dits d'Arvillard.

Approuve le marché de la reconstruction du Pont Saint Bruno et la rémunération provisoire du maître d'œuvre et dit que les travaux devront être terminés le 15 octobre 2009.

Les compte-rendus complets et officiels des conseils municipaux peuvent être consultés en mairie et sur le site arvillard.fr.

Approuve le marché de la réfection de la route forestière du chalet de St Hugon et la rémunération provisoire du maître d'œuvre et **dit** que les travaux devront être terminés le 15 octobre 2009.

Approuve le renouvellement de demande de subvention relative aux travaux de réfection des voiries communales dans le cadre du FDEC.

Approuve l'affectation par couleur de tickets de cantine selon le tarif appliqué aux familles et **dit** que les familles éprouvant des difficultés financières pourront être aidées par le CCAS d'Arvillard.

Questions diverses : Remplacement du véhicule Trafic et réflexion sur l'achat d'un véhicule propre - Journée de solidarité pour le personnel communal - Informations sur les dispositions en cas d'atteinte de la grippe A H1N1- Point sur La Poste - Information sur l'acquisition de la Maison Jacob.

Arvillard info n° 11 - octobre 2009

Mairie 73110 Arvillard

*Imprimé en 400 exemplaires sur papier recyclé
par Publicassin 38530 Pontcharra*